



Par vos **l'élan**
représentant.es de **commun**

de la F3SCT REA
(santé-sécurité au travail) des
Pays de la Loire du 29 mai
2024

La Santé Sécurité au Travail dans nos EPL doit être une priorité !

La formation spécialisée Santé Sécurité au Travail du Comité Social d'Administration régional des Pays de la Loire s'est réunie le 29 mai dernier à Nantes. Après de longs mois de blocage suite au mouvement contre le hold up des fiches de services, l'instance a pu travailler sur un nombre conséquent de sujets.

1. La santé-sécurité au travail une PRIORITÉ pour TOUS

Une priorité en entendant notamment les personnels infirmiers des EPL qui réclament d'être traités comme leurs homologues de l'EN et souhaitent obtenir le même niveau de rémunération. Une priorité en diffusant, comme les textes réglementaires le demandent, les avis de la F3SCTREA à tous les agents des EPL (ce qui n'est pas le cas). Une priorité en formant tous les élu.es des COHS locales et de la F3SCTREA correctement (ce ne fut pas le cas pour les élus régionaux). Une priorité en faisant appliquer dans tous les EPL les décisions de la DRAAF (transparence sur les briques du Pacte enseignant-CPE dans les réunions pédagogiques locales). Une priorité en réunissant les COHS localement en respectant les textes et en faisant un lien entre la COHS et l'instance régionale.

2. Situation de danger grave et imminent à Château Gontier

Suite à une alerte des personnels de l'établissement concernant de fortes tensions au sein de l'établissement et notamment une attitude déplacée d'un agent envers ses collègues de travail, les membres de la F3SCT ont émis un signalement pour danger grave et imminent auprès de la DRAAF. Une enquête menée par l'autorité académique et des membres élu.es a abouti à un rapport transmis à l'établissement (Direction et COHS) qui devra mettre en œuvre les préconisations validées par la DRAAF.

3. Une nécessaire relance des sujets de santé sécurité au travail dans les EPL

- **VISITES D'ÉTABLISSEMENT.** Les membres de la formation spécialisée (F3SCTREA) effectuera lors de l'année scolaire 2024-2025 des visites d'établissement (Luçon, Montreuil Bellay et Laval) sur la thématique de la gestion de la mission inclusion dans les EPL et les effets notamment sur les risques psychosociaux que cela peut engendrer pour les personnels.
- **CELLULE D'ÉCOUTE ET DE VEILLE.** Les élu.es ont également demandé la relance de la cellule de d'écoute et de veille régionale (appel à candidatures, formation des collègues...). Cela se mettra en place lors du dernier semestre 2024.
- **FONCTIONNEMENT DES COHS.** Cette nouvelle instance se met en place dans les établissements sous 2 formes (forme restreinte pour les conditions de travail des agent.es et forme plénière sur les sujets généraux). Un groupe de travail régional va se mettre en place afin de proposer des outils pour les COHS locales. Le référent Élan Commun régional sur le sujet est Patrice SORLUT (snetap85lyceenature@netc.fr)
- **RISQUE PSYCHO-SOCIAUX.** Compte tenu des situations d'établissement. Les représentants des personnels ont demandé la relance des diagnostics RPS dans tous les établissements. En incitant, les EPL à mutualiser les interventions des professionnels de la santé au travail, une demande à été faite à la DRAAF d'être le relai de ces politiques pour les modalités de financement.

Caroline ROBERT, secrétaire de la F3SCTREA des Pays de la Loire
Yoann VIGNER, membre de la F3SCTREA des Pays de la Loire